

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies à l'investisseur conformément à une obligation légale, afin de l'aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de l'aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

BCV (LUX) Active Defensive (CHF) (le fonds)

Un compartiment de BCV FUND (LUX)

Classe de parts A (la classe)

LU0985394419

Initiateur :

GERIFONDS (Luxembourg) SA, Luxembourg, une sous-filiale de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV)

www.gerifonds.lu

Pour de plus amples informations, l'investisseur peut appeler le +352 286 648 353 ou alternativement adresser un courriel à info@gerifonds.lu

GERIFONDS (Luxembourg) SA est agréée au Luxembourg en tant que société de gestion et gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

BCV FUND (LUX) est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

La classe est commercialisée au Luxembourg ainsi qu'en France.

Document d'informations clés valide à la date du : 31 mars 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type :

Le fonds est un fonds commun de placement de droit luxembourgeois régi par la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Le fonds est un compartiment d'une ombrelle.

L'ombrelle peut être composée de plusieurs compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.

Le présent document décrit une classe du fonds. D'autres classes peuvent exister dans le fonds, les informations à ce sujet figurent dans le prospectus (section 1).

L'investisseur est autorisé à échanger tout ou partie de ses parts du fonds en parts d'une autre classe du fonds ou en parts d'autres compartiments de l'ombrelle. Les informations concernant les modalités d'exercice de ce droit figurent dans le prospectus (section 5).

Durée :

Le fonds a été créé pour une durée illimitée. GERIFONDS (Luxembourg) SA peut, à tout moment et sans délai, décider la dissolution et la liquidation du fonds.

Objectifs :

Le fonds vise une appréciation graduelle du capital tout en minimisant le risque de perte par une allocation d'actifs et de monnaies au niveau international, avec une exposition prépondérante au franc suisse. Il envisage d'avoir une exposition sur des valeurs de rendement, des liquidités et/ou des instruments du marché monétaire généralement supérieure à celle sur des actions. Les investissements en produits alternatifs sont destinés à diminuer la volatilité du fonds.

Les actifs du fonds sont placés :

- Pour un minimum de 30% des actifs nets en liquidités et/ou en investissements qui se basent sur la performance des marchés monétaires/devises et/ou en investissements qui se basent sur la performance d'obligations, d'indices obligataires, de taux d'intérêt, etc. La somme maximale de dépôts à vue et à terme est limitée à 49% des actifs nets.

- Jusqu'à 55% des actifs nets en investissements qui se basent sur la performance d'actions et/ou d'indices d'actions.

- Jusqu'à 30% des actifs nets en investissements qui poursuivent d'autres objectifs.

Les investissements sont indirects, essentiellement via des OPCVM/autres OPC. Les investissements via des produits structurés et/ou des instruments financiers dérivés sont aussi autorisés.

Les investissements peuvent être effectués dans le monde entier.

Le fonds peut investir la totalité de ses actifs nets en parts d'OPCVM/autres OPC. Ces derniers sont l'objet d'une sélection minutieuse et d'un suivi régulier par les équipes dédiées du gestionnaire.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés dans un but de couverture et/ou de bonne gestion de son portefeuille.

Le fonds est géré activement sans contrainte vis-à-vis d'un indice de référence.

La devise de référence du fonds est le franc suisse (CHF). Les placements peuvent être effectués dans d'autres monnaies que celle de la devise de référence.

L'investisseur peut demander la souscription, la conversion et le rachat de parts hebdomadairement.

Les parts sont ouvertes à tous les investisseurs.

Il s'agit de parts de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Investisseurs de détail visés :

Le fonds est particulièrement adapté à un investisseur avec un profil conservateur cherchant une augmentation progressive de son capital.

Dépositaire :

Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que l'investisseur conserve le fonds 5 ans.

Le fonds est classé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Le fonds investit dans des titres de créance d'émetteurs privés ou publics et dans des titres de participation, du monde entier, ce qui explique l'attribution de cette classe de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité du fonds de payer l'investisseur.

Attention au risque de change. Les sommes qui seront versées à l'investisseur le seront dans une autre devise. Le rendement final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

En outre, les risques suivants ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie
- Risque opérationnel

Le fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement. Si le fonds n'est pas en mesure de payer les sommes dues à l'investisseur, ce dernier pourrait perdre l'intégralité de son investissement.

Scénarios de performance

Ce que l'investisseur obtiendra du fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du fonds, respectivement de l'indice de référence ou de l'indicateur de substitution approprié, au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 CHF			
Scénarios		Si l'investisseur sort après 1 an	Si l'investisseur sort après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. L'investisseur pourrait perdre tout ou une partie de son investissement.		
Tensions	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	6 530 CHF	6 070 CHF
	Rendement annuel moyen	-34.73%	-9.49%
Défavorable	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	8 600 CHF	8 590 CHF
	Rendement annuel moyen	-14.01%	-2.99%
Intermédiaire	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	9 610 CHF	9 780 CHF
	Rendement annuel moyen	-3.93%	-0.45%
Favorable	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	10 400 CHF	10 260 CHF
	Rendement annuel moyen	4.00%	0.51%

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 31/10/2016 et 31/10/2021.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 30/11/2013 et 30/11/2018.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 31/08/2021 et 31/03/2023.

Le scénario de tensions montre ce que l'investisseur pourrait obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts liés au fonds lui-même mais pas nécessairement tous les coûts que l'investisseur paie à son conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la situation fiscale personnelle de l'investisseur, qui peut également avoir une incidence sur les montants qu'il recevra.

Que se passe-t-il si GERIFONDS (LUXEMBOURG) SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par le régime de garantie ou de compensation de l'investisseur. Pour protéger l'investisseur, les actifs du fonds sont détenus auprès de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, laquelle agit en tant que banque dépositaire. Conformément aux exigences légales, les actifs du fonds sont ségrégués des autres actifs de la banque dépositaire, afin de limiter tous risques de défaut. En dehors des cas engageant la responsabilité de la banque dépositaire, tels que la négligence ou la faute intentionnelle, en cas de défaillance de la banque dépositaire, les investissements seront liquidés et les produits seront distribués aux investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vend le fonds à l'investisseur ou qui lui fournit des conseils à son sujet lui demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne informera l'investisseur au sujet de ces coûts et lui montrera l'incidence de ces coûts sur son investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur l'investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et du temps pendant lequel le fonds est détenu. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Il est supposé :

- qu'au cours de la première année, l'investisseur récupérera le montant investi (rendement annuel de 0%)
- que pour les autres périodes de détention, le fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- CHF 10'000 par an sont investis

Exemple d'investissement : 10 000 CHF	Si l'investisseur sort après 1 an	Si l'investisseur sort après 5 ans
Coûts totaux	615 CHF	1 304 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	6.15%	2.52% chaque année

**Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement le rendement de l'investissement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si l'investisseur sort à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que le rendement annuel moyen de son investissement soit de 2.07% avant déduction des coûts et de -0.45% après déduction des coûts.*

Il se peut que les coûts soient partagés avec la personne qui vend le fonds à l'investisseur afin de couvrir les services qu'elle fournit. Cette personne informera l'investisseur du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si l'investisseur sort après 1 an
Coûts d'entrée	3.80% maximum du montant que l'investisseur paie lorsqu'il effectue l'investissement.	380 CHF
Coûts de sortie	0.80% maximum du montant que l'investisseur paie lorsqu'il vend l'investissement.	77 CHF
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.48% de la valeur de l'investissement par an Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	150 CHF
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de l'investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque sont achetés et vendus les investissements sous-jacents au fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	8 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance n'est appliquée.	0 CHF

En cas d'échange de tout ou partie des parts du fonds en parts d'une autre classe du fonds ou en parts d'autres compartiments de l'ombrelle, des coûts peuvent être facturés à l'investisseur.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée : 5 ans.

Pendant cette période, l'investisseur peut racheter son placement en tout temps et sans pénalités. Il peut aussi conserver son placement plus longtemps. Les rachats possibles sur une base hebdomadaire, sous réserve d'éventuels coûts de sortie indiqués dans la section 'Que va me coûter cet investissement'. A certaines conditions, le rachat des parts peut être provisoirement et exceptionnellement suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

L'investisseur qui souhaite formuler une réclamation concernant la personne qui lui a fourni des conseils au sujet du présent fonds ou qui lui l'a vendu doit s'adresser directement à cette personne.

Toute réclamation concernant le présent fonds ou le comportement de son initiateur peut être adressée :

- par courriel à : info@gerifonds.lu

- par lettre à : GERIFONDS (Luxembourg) SA, 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

L'investisseur doit indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse électronique) et fournir une brève explication de sa réclamation. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet www.gerifonds.lu.

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performances passées sont publiés mensuellement sur le site internet www.gerifonds.lu.

Les performances passées du fonds sont également publiées sur le site internet www.gerifonds.lu. Les performances passées sont présentées sur 9 années.

Le règlement de gestion et le prospectus du fonds ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et sans frais au siège de GERIFONDS (Luxembourg) SA, 43, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ou sur son site internet www.gerifonds.lu.

Des informations supplémentaires, les éventuelles autres langues dans lesquelles les documents du fonds sont disponibles, ainsi que le dernier prix des parts et d'autres informations pratiques peuvent être obtenus auprès de GERIFONDS (Luxembourg) SA ou sur son site internet www.gerifonds.lu.